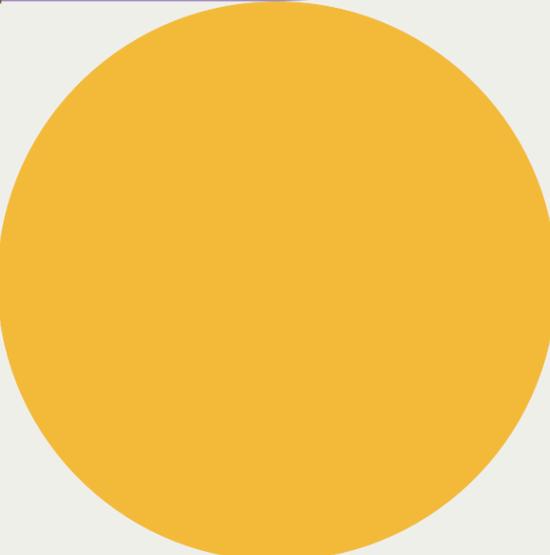
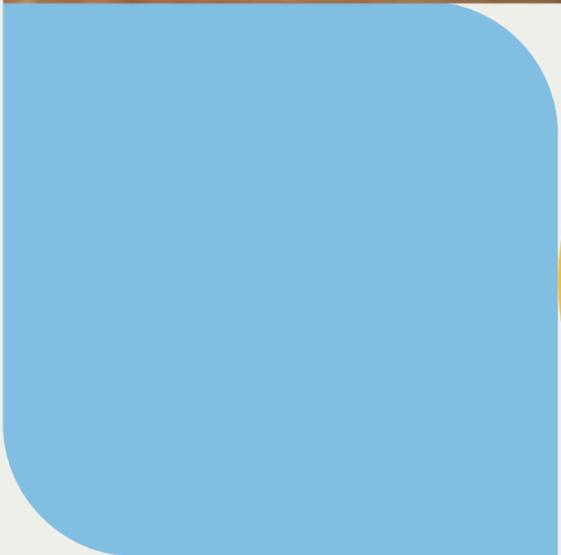
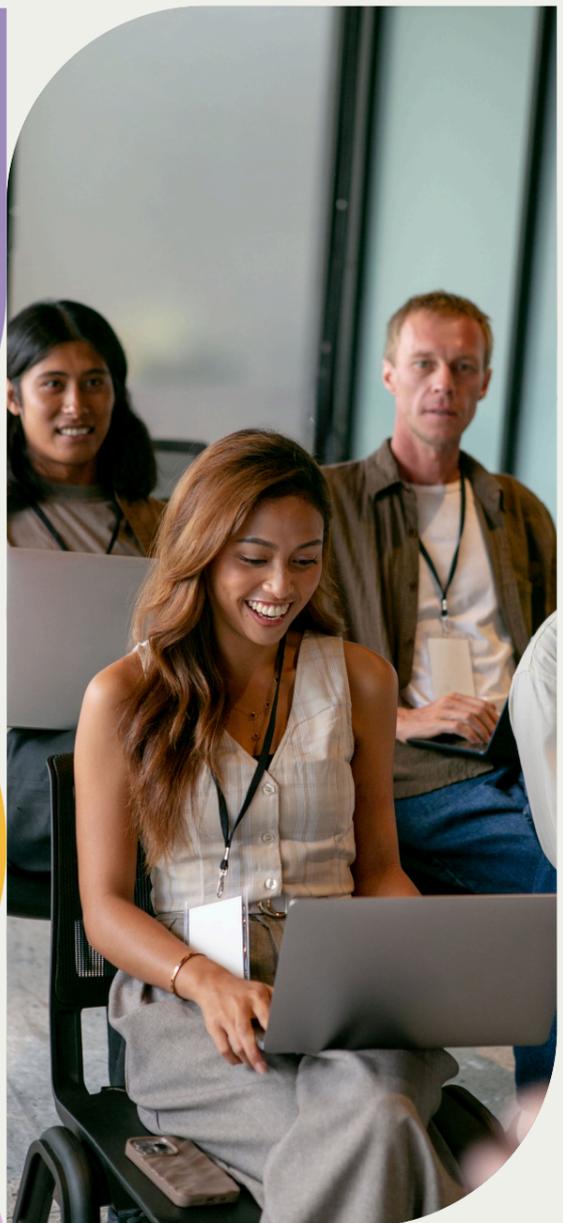


PRESTATION



Audit de faisabilité - Création CFA



Objectifs

Cet audit a pour objectif de **valider la faisabilité et l'opportunité de votre projet de CFA**, en vérifiant sa conformité réglementaire et sa solidité organisationnelle. Il définit les contours précis du projet et fournit des recommandations concrètes pour sécuriser vos chances de réussite.

Public visé

Organismes de formation **porteurs d'un projet de création de CFA** souhaitant en définir les contours, le plan d'action et en valider l'opportunité.

Modalités

Accompagnement à distance combinant des **réunions en visio** et des **phases de recherche et de rédaction**.

Un **suivi à distance** est assuré, alternant des séances en visioconférence et des périodes dédiées à la recherche et à la rédaction.

Cette organisation est mise en place conjointement par le consultant chargé du dossier et le référent interne de l'organisme de formation.

Prérequis

Avoir un projet de création de CFA identifié.

Description de la prestation

Entretien préparatoire

Un premier échange en visioconférence permet de **définir les besoins spécifiques** de l'organisme et les **objectifs associés** au projet de CFA. Cet entretien vise à recueillir les attentes du dirigeant et à cadrer le périmètre de l'étude.

Définition des besoins et collecte des documents

Le consultant accompagne le référent interne dans la **récolte et la transmission des documents** pertinents : statuts, NDA, projets pédagogiques, partenariats existants, ressources humaines, éléments financiers, éventuels projets de diplômes ou titres visés.

Réalisation de l'audit

L'audit porte sur :

- **L'analyse des indicateurs de faisabilité** : solidité du projet, adéquation avec les besoins du territoire, cohérence du modèle économique, ressources humaines disponibles.
- **L'examen des documents existants** : vérification des statuts, NDA, articulation avec l'OF porteur, conformité réglementaire minimale.
- **L'analyse des obligations réglementaires** : conditions d'obtention du numéro UAI, obligations liées aux 14 missions du CFA, exigences Qualiopi pour l'activité CFA, agréments éventuels (Titres Professionnels, diplômes d'État).
- **Les recherches documentaires** : analyse du contexte concurrentiel et réglementaire du secteur d'activité concerné, identification des opportunités et des contraintes locales.

Rédaction du rapport d'audit

Un rapport structuré est rédigé par le consultant. Il présente :

- Les **points forts** du projet,
- Les **faiblesses** ou zones de vigilance,
- Les **préconisations concrètes** pour sécuriser et renforcer le projet,
- Une **évaluation de l'opportunité et des chances de réussite** du projet de CFA.

Restitution

Le consultant présente en visioconférence le rapport d'audit et ses conclusions. Un plan d'action est proposé, accompagné de recommandations personnalisées sur la structuration du CFA et la suite à donner au projet.

Organisation

Mode d'organisation :
À distance

Tarif : 800 € HT *

**** Si un accompagnement à la création du CFA est souscrit à la suite de cet audit, le montant de cet audit sera déduit du coût du nouvel accompagnement.***

Vous souhaitez en savoir plus ?

N'hésitez pas à nous contacter :



09 74 19 00 20



contact@insyst.fr



www.insyst.fr

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez contacter notre référente handicap au 09 74 19 00 20 – referents@insyst.fr